



Assemblée générale

Distr. générale
18 février 2019
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarantième session

25 février-22 mars 2019

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Note verbale datée du 8 janvier 2019, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de l'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et a l'honneur d'appeler son attention sur le rapport du Médiateur de la République d'Artsakh (République du Haut-Karabakh) concernant l'arménophobie en Azerbaïdjan*.

La Mission permanente de la République d'Arménie prie le Haut-Commissariat de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale comme document de la quarantième session du Conseil des droits de l'homme, au titre du point 4 de l'ordre du jour.

* Disponible à l'adresse suivante : www.ombudsnkr.am/docs/Armenophobia-in-Azerbaijan-1.00-Interactive-25.09.2018.pdf.

